

Service instructeur

Direction des Routes et des Transports (DRT)

Service Administration et Finances (SAF)

N° 3e/130-07

Service consulté

Délégation à l'Action Territorialisée

Direction des Finances

Politique A08 - Subventions aux collectivités locales Affectation d'autorisations de programme 2007

Résumé : Proposition d'affectation d'autorisations de programme au profit des collectivités locales au titre des programmes A084 - A085 pour un montant total de 375 983 €

Dans le cadre des programmes de subvention de la politique A08, les autorisations de programmes suivantes ont été votées dans le cadre du budget 2007 et les affectations ci-après sont proposées :

Programme	Libellé	Autorisations Programmes votées	Déjà affecté	Affectations proposées	Total affecté
A082	Evacuation des eaux pluviales	300 000	277 909	0	277 909
A083	Sécurité en traverse d'agglomération	3 700 000	3 676 927	0	3 676 927
A084	Voirie communale	5 400 000	4 510 554	339 197	4 849 751
A085	Complément routes touristiques	50 000	5 129	36 786	41 915
A086	Voirie communale exceptionnelle	500 000	0	0	0
A087	Pistes cyclables	100 000	87 890	0	87 890
A088	Matériels de déneigement	200 000	107 003	0	107 003
	Totaux	10 250 000	8 665 412	375 983	9 041 395

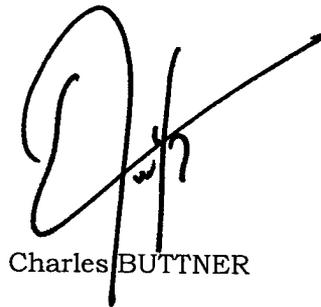
La Commission de la Voirie, des Infrastructures et des Transports chargée de l'examen de ces programmes a émis un avis favorable pour la prise en compte des opérations figurant aux annexes ci-jointes.

Les communes nous ont transmis soit les factures, soit l'ordre de service de démarrage des travaux, soit la lettre de commande des travaux.

Conformément à notre délibération (n° 98/III – 504/4) du 5 octobre 1998, je vous propose :

- L'affectation des autorisations des programmes au titre de l'année 2007 pour un montant global de 375 983 € sur le chapitre 204, nature 20414, fonction 628,
- La notification des subventions aux communes selon les listes jointes en annexe au rapport ;
- De procéder au versement des subventions suivant les dispositions en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Direction des Routes et des Transports

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 23 NOVEMBRE 2007

Voirie communale et v.c. exceptionnelle
PROGRAMME 2007

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VCO04458	BREITENBACH Rue Brechenmacher	7 771,00	25%	1 943,00
VCO04457	BREITENBACH Rue Heibel	6 383,00	25%	1 596,00
VCO04455	BREITENBACH Rue Warbel	4 073,00	25%	1 018,00
VCO04454	BREITENBACH Rue du Réservoir	4 627,00	25%	1 157,00
VCO04453	BREITENBACH Rue Erlenbach	6 476,00	25%	1 619,00
VCO04605	GUEBWILLER Rues de l'Hôpital et du quai Schlumberger	155 988,00	25%	38 997,00
VCO04604	GUEBWILLER Parking aux abords des Dominicains	122 182,00	25%	30 546,00
VCO04705	HAGENBACH Rue des Bleuets	10 948,00	36%	3 941,00
VCO04644	KRUTH Rue du Frenz	119 931,00	37%	44 374,00
VCO04522	LAUTENBACH-ZELL Réfection 3 murs de soutènement, rues Lauch + Grand'Rue	23 759,00	43%	10 216,00
VCO04560	LEIMBACH Ponceau, rue des Prés	54 092,00	42%	22 719,00
VCO04689	LEVONCOURT Rue de Porrentruy	12 445,00	47%	5 849,00
VCO04687	MONTREUX-JEUNE Rue des Grands Baissats	30 095,00	37%	11 135,00
VCO04511	MONTREUX-JEUNE Rue de Bretagne (devant le n° 32)	2 665,00	37%	986,00
VCO04596	MUNSTER Quartier du Moenchberg	291 608,00	30%	87 482,00
VCO04239	OSTHEIM Rue du Château d'Eau	88 765,00	20%	17 753,00
VCO04506	ROMBACH-LE-FRANC Chemin de Naugoutte 53ème tranche)	56 892,00	30%	17 068,00
VCO04676	SAINTE-MARIE-AUX-MINES Rue des Cerisiers	70 851,00	35%	24 798,00
VCO04599	SOULTZ Route du Col Amic, classée route touristique	64 000,00	25%	16 000,00
			Total	339 197,00

Direction des Routes et des Transports

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 23 NOVEMBRE 2007

**Compléments routes touristiques
PROGRAMME 2007**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
CRT03015	KRUTH Rue du Frenz, classée route touristique -	119 931,00	20%	23 986,00
CRT03014	SOULTZ Route du Col Amic, classée route touristique	64 000,00	20%	12 800,00
			Total	36 786,00